

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 36 Initiation à la recherche et à la communication 2			
Code	PEIM2B36PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be) Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be) Anne-Sophie BASA (anne-sophie.basa@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies François JANDRAIN (jandrainf@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Sigouline LEMBOURG (lembourgs@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant de mobiliser différents outils: multimedias, démarche scientifique, développement de l'esprit critique au service de sa formation et de sa pratique professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant devra faire preuve de connaissances mobilisables et d'esprit critique dans le champ de la recherche en éducation et dans l'utilisation des multimédias dont les technologies nouvelles au service de l'apprentissage. L'étudiant devra s'approprier la démarche générale d'élaboration d'un TFE et les outils utiles à sa rédaction.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B36PPA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C
PEIM2B36PPB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B36PPA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10
PEIM2B36PPB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	14_PEIM2B36PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours se veut une initiation à la pratique d'une recherche dans le cadre spécifique de l'élaboration du travail de fin d'études autour d'une question personnelle que l'étudiant(e) souhaitera traiter.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours à pour objectif :

- de se familiariser avec la notion de TFE et les différentes structures que celui-ci peut prendre;
- d'identifier les différentes méthodes de collecte et d'analyse de l'information et d'effectuer un choix parmi celles-ci;
- de réaliser une revue de la littérature;
- de structurer une ébauche de démarche de recherche en vue de la réalisation du TFE.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Présentation des différentes structures d'un TFE (voir plaquette TFE)
- Découverte en bibliothèques de différents TFE
- Découverte des "clés" de l'écriture scientifique
- Aide à la délimitation du sujet du TFE
- Rédaction d'une question de recherche et d'une ébauche de démarche de recherche
- Réalisation d'une première revue de la littérature
- Présentation et exploitation de la "boîte à outils TFE" afin d'aider l'étudiant à rédiger son projet

Démarches d'apprentissage

Le cours est construit autour d'une alternance entre des séances d'apports théoriques (méthodologie, outils, etc), des séances de co-construction en groupe et des plages de travail autonome (recherches en bibliothèque, sur Internet, etc.).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des temps de co-construction en groupe, avec un accompagnement du professeur, seront proposés afin d'aider l'étudiant à définir son projet de TFE.

Sources et références

- Albarello, L. (2003). *Apprendre à chercher*. Bruxelles : De Boeck
- Bertrand Baschwitz, M.A. (2011). *Comment me documenter?* Bruxelles : De Boeck Guides pratiques
- Bochon, A. (2010). *Le TFE en 101 points*. Bruxelles : De Boeck.
- Dépelteau, F. (2000). *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*. Bruxelles : De Boeck.
- Delory, C. & De Ketele, J-M (2003). *Guide pratique de la recherche en sciences humaines*. Namur : Erasme
- Jolibert, B. (2006). *Réussir le mémoire professionnel en IUFM*. Paris : Sali Arslan.
- Maffre, A. (2007). *Réussir son mémoire professionnel*. Lyon : Chronique sociale
-

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un support prenant la forme d'une "boite à outils TFE" sera remis aux étudiants ainsi que la "plaquette TFE" propre au département pédagogique de Mons. Des documents pourront également être déposés sur Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

AVANT

L'évaluation finale est interdisciplinaire et ne consiste pas en une moyenne de points des deux activités d'enseignement mais se positionnera sur l'atteinte de chaque compétence (C4 et C5) visées par cette UE. Elle est réalisée sur base d'une grille de compétences complétée en concertation avec les autres enseignants concernés par cette UE.

Toutes les AA de cette unité d'apprentissage concourent au développement de compétences communes dès lors cette UE fera l'objet d'une évaluation intégrée.

La note de cette UE est attribuée en fonction du bilan de compétences qui se base sur les différents travaux ou activités demandés dans l'UE . Ce bilan de compétences est fourni à l'étudiant lors du cours et en ligne sur la plateforme Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En Q3, l'étudiant en échec devra représenter le travail écrit selon les mêmes modalités qu'au Q2.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	14_PEIM2B36PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie BASA (anne-sophie.basa@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement propose à l'étudiant de mobiliser différents outils : multimédias, démarche scientifique, développement de l'esprit critique au service de sa formation et de sa pratique professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra faire preuve de connaissances mobilisables et d'esprit critique dans le champ de la recherche en éducation et dans l'utilisation des multimédias dont les technologies nouvelles au service de l'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes exploités seront choisis parmi :

- les finalités et les objectifs d'une éducation aux médias;
- les médias et l'apprentissage;
- la recherche de l'information;
- les logiciels éducatifs;
- ...

Démarches d'apprentissage

Alternance d'exposés, de lectures réflexives, d'analyse et d'utilisation de médias, de travaux individuels et/ou collectifs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation immédiate lors de la construction des apprentissages.

Sources et références

Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique. (2001). Programme intégré adapté aux Socles de compétences.

Bruxelles.

Sites :

- <http://www.educationauxmedias.eu>
- <http://educaunet.be>
- <http://www.look4.be> (moteur de recherche)

Médias :

Divers logiciels et sites éducatifs.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale est interdisciplinaire et ne consiste pas en une moyenne de points des deux activités d'enseignement mais se positionnera sur l'atteinte de chaque compétence (C4 et C5) visée par cette UE. Elle est réalisée sur base d'une grille de compétences complétée en concertation avec les autres enseignants concernés par cette UE.

Toutes les AA de cette unité d'apprentissage concourent au développement de compétences communes dès lors cette UE fera l'objet d'une évaluation intégrée.

La note de cette UE est attribuée en fonction du bilan de compétences qui se base sur les différents travaux ou activités demandés dans l'UE . Ce bilan de compétences est fourni à l'étudiant lors du cours et en ligne sur la plateforme Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant en échec devra représenter l'examen selon les mêmes modalités qu'au Q2.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).